

Typologie des potagers urbains

La question qui détermine la typologie des potagers proposée ici est : "*Qui gère le potager ?*". Est-ce une institution publique ou privée, est-ce une association ou la gestion est-elle assurée par les jardiniers eux-même ?

D'autres termes sont également utilisés (potagers participatifs, solidaires, communautaires, partagés...) mais ce sont souvent des synonymes de potagers collectifs. Il est parfois difficile de classer un jardin dans une de ces catégories car celles-ci s'entrecroisent fréquemment. De plus, certains potagers peuvent être divisés en plusieurs parties avec des fonctionnements différents.

► **Les potagers familiaux :**

Ce sont les potagers qui étaient anciennement appelés "jardins ouvriers". Ils existent donc généralement depuis de nombreuses années. Ces potagers sont constitués d'un nombre variable de parcelles individuelles généralement louées à des particuliers. L'attribution de ces parcelles dépend des sites : certains sont gérés par Bruxelles Environnement, d'autres par les communes, d'autres encore par des entreprises comme Infrabel (SNCB). La gestion de l'espace est donc institutionnelle, ce qui n'empêche pas de voir apparaître des dynamiques collectives sur certains de ces potagers.

► **Les potagers collectifs :**

Ces potagers sont gérés par les jardiniers eux-mêmes, ce qui implique une organisation collective et participative du groupe. Dans certains cas, la coordination est néanmoins réalisée par une institution (association, commune...) afin de soutenir les jardiniers dans la gestion du projet. Certains de ces potagers sont constitués d'une seule grande parcelle collective où tout est partagé, d'autres sont divisés en parcelles individuelles, d'autres encore adoptent un mélange des deux. Dans tous les cas, des efforts et moyens sont mis en commun (outils, semences, compost...) et le partage d'expérience et la convivialité entre jardiniers est recherchée.

► **Les potagers d'animation :**

Ce sont des potagers gérés par des associations, institutions privées ou publiques à destination de publics spécifiques (enfants, personnes âgées, publics fragilisés...), avec un but pédagogique et/ou de création de lien social. Ces potagers ne sont généralement ouverts que lors des activités organisées par ces institutions ou bien pour des visites sur rendez-vous.